N° 86

11 juillet 2025

MULHOUSE

Plan chaleur
Place au bilan

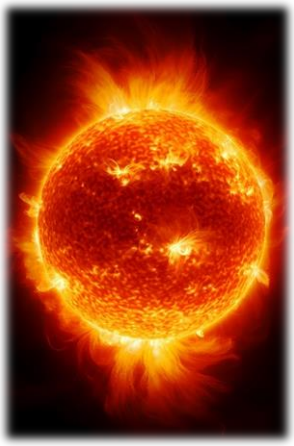

Après la période de forte chaleur couverte par une alerte orange canicule, dressons un état des lieux des mesures prises. Ce retex permet d'établir les mesures ayant contribué à améliorer les conditions de travail des salariés et celles ayant suscité des questionnements ou réactions.

Ce qui a été retenu comme positif :

- L'instauration immédiate de distribution d'eau dans les ateliers.
- Le rajout d'un 2ème arrêt chaleur durant l'alerte orange canicule instauré vers la fin de la tournée.
- Des initiatives sectorielles répondant aux besoins spécifiques de certains secteurs devant par exemple garder les vestes…
- Le respect de ne pas instaurer des GJP durant toute la période alerte orange canicule.

Ce qui a été retenu comme point à travailler :

- L'arrêt brutal de toutes les mesures dès le lendemain de la levée de l'alerte orange canicule alors que la température dans les ateliers n'était pas encore redescendue au niveau de la température extérieure.
- L'entretien des fontaines à eau.
- La mise à disposition d'eau fraîche pour tous les salariés.

La **CFE-CGC** a pris part dans ces réflexions du retour expérience établi par les managers et techniciens. L'amélioration n'ayant pas de limite, la CFE-CGC propose :

- D'instaurer une baisse progressive des mesures après l'arrêt de l'alerte orange. Il s'agit de baisser de 2 à 1 arrêt chaleur le jour suivant l'arrêt et de poursuivre la distribution d'eau.
- De poursuivre l'état des lieux des fontaines et de programmer leur réparation au plus vite.
- D'afficher la localisation des fontaines à eau.

Pour la **CFE-CGC**, ces propositions répondent concrètement au bien-être des salariés. A la direction de nous montrer, par leurs actes, la volonté d'améliorer les conditions de travail de tous les salariés conformément à l'accord MBE qu'elle a également signé.

« l'amélioration se mesure par les actes et non par les paroles »

.

CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !